

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

POUR S'INSCRIRE :

- Remplir le bulletin en ligne
- Envoyer le règlement d'un acompte de 30 % du montant total du stage

Possibilité de payer en 4 fois sans frais

A LA RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION :

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de l'inscription et du règlement.

Nous vous adressons alors :

- un accusé réception par email
- un reçu d'acompte mentionnant les sommes versées

Le stage comprend : la pension complète, le matériel de ski ou surf, le forfait des remontées mécaniques, l'encadrement, l'animation, l'assistance sanitaire, l'assurance RC et individuelle accident.

La fiche sanitaire est à remettre au responsable du stage lors de votre arrivée au centre.

ANNULATIONS :

- A plus d'un mois du départ : remboursement des arrhes moins 60 €
- Entre 5 et 30 jours : les arrhes versées sont conservées
- Dans les 4 derniers jours : 100 % du prix du stage est conservé
- Si absence sans annulation préalable : la totalité du prix du séjour est conservé

Tout stage commencé ne donnera lieu à aucun remboursement

SPORTS ENERGY VACANCES se réserve le droit d'annuler un séjour dont le nombre d'inscrits est inférieur à 9 et ce 15 jours avant la date initialement prévue du départ du séjour.

Toute interruption de stage du fait du stagiaire ou de ses parents ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Un départ en fin de 1^{ère} semaine ne peut donner lieu à un remboursement de la 2^{ème} semaine.

FRAIS MEDICAUX :

Les frais médicaux engagés en cas de maladie ou d'accident sont avancés par SEV.

Les parents ou les tuteurs sont avertis par le Directeur immédiatement.

La feuille de soin leur sera envoyée, le remboursement se fera dans les meilleurs délais.

GARANTIE ANNULATION :

Si vous choisissez cette option, SPORTS ENERGY VACANCES vous remboursera intégralement les sommes versées quelque soit la date d'annulation. Un justificatif écrit vous sera alors demandé.

Le montant de cette garantie doit être versé au moment de l'inscription et apparaît sur votre reçu d'acompte.

TRANSFERT :

Pour tout transfert du centre vers une gare ou un aéroport sur Paris, nous vous facturons cette option 25 € par trajet et 49 € pour un aéroport parisien, la demande devra être faite un mois avant le départ.

ASSURANCE : SEV dispose d'une RC Professionnelle incluse dans le prix.

Les parents s'engagent à fournir la carte d'assistance/rapatriement en cas d'hospitalisation

Attention, SEV n'est pas responsable des vols commis entre les stagiaires ni de la détérioration des affaires ou du linge oublié ou mal lavé

Les stagiaires auront à disposition une machine à laver, ils seront responsables de leur linge

FRAIS DE RAPATRIEMENT :

Dans le cas d'une exclusion d'un stagiaire par le Directeur, ils seront à la charge des parents ou de l'association en tenant compte du barème fiscal des indemnités kilométriques aller et retour

N.B. : vous ne pouvez cumuler 2 avantages lors du calcul du montant de votre stage